

Madame Monsieur **DALLAY, Michèle et Jean**  
1, Le Petit-Bois  
87 160 Mailhac sur Benaize  
Tél : 05 55 76 02 75

Mailhac sur benaize

Le 17 Octobre 2018

Monsieur Clarisse **ROUGIER**, président de la commission  
d'enquête  
Monsieur Michel **GUILLEN**, membre titulaire  
Monsieur Frédéric **GISCLARD**, membre titulaire

Mairie de **SAINT BARBANT**  
9 rue Principale,  
**87 330 SAINT BARBANT**

**Objet: EOLIEN INDUSTRIEL**

Enquête publique sur installations classées pour la protection de l'environnement  
concernant le **PARC EOLIEN DE SAINT BARBANT** sur la commune de **SAINT  
BARBANT (87)**

**Référence:**

Arrêté Préfectoral DL/BPEUP n° 2018 / 078 du 25 mai 2018 Préfecture **HAUTE-VIENNE**.

Monsieur le président,  
Messieurs les membres titulaires,

Nous n'habitons pas sur la commune de **SAINT BARBANT (87)**, mais nous sommes du département de la Haute-Vienne et plus précisément du Nord ou pratiquement toutes les communes sont concernées par des projets éoliens qui vont transformer nos lieux de vie de façon négative.

En effet, si vous cautionnez "**L'EOLIEN INDUSTRIEL**" ici sur la commune de **SAINT BARBANT (87)** vous participerez à la destruction programmée des dernières campagnes françaises caractérisées par un habitat dispersé avec encore une biodiversité riche et variée au milieu de beaucoup de haies. Cela supprimera l'attrait de notre région notamment pour les touristes et les investisseurs dans l'habitat local avec des conséquences négatives sur la vie, le commerce et l'artisanat. Cela provoquera à terme le départ de ses derniers habitants vers les villes car de toute façon ces territoires seront transformés en zones industrielles sans emploi.

Le comble: cette opération de destruction est financée par tous les consommateurs d'électricité (dont le prix a déjà beaucoup augmenté et va encore croître car c'est une énergie intermittente donc qui a besoin d'être remplacée rapidement par une autre forme d'énergie de capacité identique et que dans le même temps les besoins en électricité vont augmenter) alors, que les gens croient à une énergie bon marché et propre, ce qui est faux.

- Actuellement on constate que la plupart des habitants des campagnes sont plutôt contre ces monstres industriels car directement impactés par tous les inconvénients liés à la proximité. Les municipalités et les propriétaires terriens sont pratiquement les seuls à y voir des avantages (principalement financiers) même s'ils mettent en avant d'autres arguments plus nobles comme être contre le nucléaire.

- Les habitants des villes non concernés, conditionnés, ne voient que les avantages martelés sans arrêt dans les médias dévoués aux lobbys éoliens. Ils sont en majorité et souvent actionnaires dans ces opérations. Sans nul doute ils n'achèteront pas une résidence près de ces engins, ils tacheront d'éviter ces régions implantées d'éoliennes industrielles pour aller se détendre les week-ends et passer leurs vacances. Pour cela ils choisiront les rares zones préservées en France s'il en reste, ou plutôt irons dans des pays qui auront su garder leur patrimoine et sauvegarder leur biodiversité, par contre il leur faudra avoir les moyens financiers.

Il faut bien voir que les objectifs annoncés sont insignifiants voire nuls ou **mêmes contraires** notamment en ce qui concerne:

Les surfaces agricoles qui vont continuer à diminuer (emplacement des engins plus les infrastructures nécessaires à l'installation, l'entretien, l'exploitation).

L'emploi local (matériels fabriqués et souvent installés par des équipes de pays étrangers).

Réduction du CO2 (obligation de construire en plus des centrales thermiques pour pallier l'intermittence de cette énergie).

Sauvegarde de la biodiversité (impact négatif sur la faune et la flore **SAINT BARBANT** comme tout le Nord de la Haute-Vienne et les départements limitrophes, fait parti du couloir de migration des oiseaux).

Sauvegarde de notre patrimoine naturel et bâti (impact visuel très important avec l'impression d'écrasement).

Sur la vie des habitants et des animaux (qualité de vie, et surtout santé avec des nuisances sonores et visuelles).

Sur l'activité touristique avec en plus la dépréciation importante de l'immobilier des habitants locaux.

Sur les liaisons radio électrique qui seront perturbées.

Sur les activités aériennes qui vont devenir problématiques et dangereuses dans une zone truffée d'aérogénérateurs géants:

- **militaires**: gêne importante pour les vols à très basse altitude comme actuellement.
- **civiles, privées, et de secours**
- **de loisirs ou de travail** (ULM, Drones, Montgolfières, vol à voile, parachutisme etc....)

Cohésion sociale (zizanie entre les pour et les contres qui sera installée pour longtemps).

La production d'électricité par des éoliennes industrielles avec les impacts négatifs relevés ci-dessus est néfaste pour l'environnement et n'est pas rentable (exemple: Peyrelevade 19 La Souterraine 23 et Rilhac la tour 87). Son intermittence provoquera certainement au fur et à mesure de son déploiement des perturbations de plus en plus importantes sur le réseau surtout que la consommation est appelée à augmenter énormément avec le tout électrique que l'on veut déployer.

Des alternatives aux énergies fossiles sont certainement possibles avec beaucoup moins d'inconvénients: Géothermie profonde, multiplication **de petites structures**: hydrauliques (anciens moulins), méthanisation (fermes), solaire (toitures).

D'autre part, des recherches devraient être réalisées pour concevoir des énergies plus fiables, respectueuses de la biodiversité et également pour dompter l'énergie nucléaire et supprimer ses inconvénients actuels (la famille **CURIE** apprécierait sans doute); d'autres pays s'y emploient déjà. Nous serons sans doute contents de leur acheter leurs matériels pour suppléer nos éoliennes industrielles (production faible et intermittente qui sont déjà fournies et installées elles aussi par d'autres pays).

L'argent très important dépensé par les consommateurs d'électricité français au profit des promoteurs et certainement d'autres, serait plus utile pour sécuriser en priorité nos installations nucléaires et ensuite améliorer les revenus des petits retraités. Alors on s'apercevrait très vite que seuls les propriétaires et ceux qui deviennent actionnaires (*actionnariat participatif qui devient à la mode*) non concernés par la proximité de ces engins mais avides d'argent seraient les seuls demandeurs avec des élus qui pensent sans doute enrichir leur commune avec des aérogénérateurs géants qui vont faire fuir beaucoup de personnes qui en auront les moyens.

Le déploiement anarchique de l'éolien industriel sur l'ensemble des communes de notre région peu ventée (ici **SAINT BARBANT 87**) **n'est pas d'intérêt public**, au contraire.

Ces installations font l'objet de beaucoup d'études très coûteuses réalisées par des sociétés ou autres qui ne sont pas forcément fiables. Bizarrement ces études se ressemblent toutes, les résultats sont toujours favorables à l'éolien industriel.

C'est pour les raisons invoquées ci-dessus que nous vous demandons Monsieur le Président, Messieurs les membres de la commission d'enquête **de donner un avis négatif** à ce projet (**PARC EOLIEN DE SAINT BARBANT**) présenté par la **SAS ENERGIE SAINT BARBANT** et ainsi préserver les principales valeurs de nos campagnes françaises et protéger leurs habitants.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Messieurs les membres de la commission d'enquête d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Signatures

Madame **DALLAY Michèle**

Monsieur **DALLAY Jean**: